

Image not found or type unknown



Commande de rideaux sur mesure, non livrés

Par **herroux**, le **25/05/2019** à **13:13**

bonjour,

j'ai commandé des rideaux, à confectionner sur mesure, en boutique spécialisée.

Le commerçant m'a demandé de verser 140 euros d'arrhes et m'a promis une livraison dans un délai de 10 jours.

Or, après 4 semaines d'attente, mes rideaux ne sont toujours pas disponibles.

Suis-je en droit de lui réclamer, le remboursement des 140 euros versés et l'annulation de la commande ?